

À L'HONNEUR

CES MÉCÈNES QUI SOUTIENNENT NOS PROTÉGÉS

Plusieurs entreprises attachées à notre cause ont opté pour des actions de mécénat. Une aide financière ou matérielle bienvenue et une réelle marque de confiance que nous avons souhaité mettre en lumière. Un grand merci à ces entreprises pour leur soutien renouvelé.



LE GROUPE SNCF, NOUVEAU MÉCÈNE

Le 16 février 2023, notre institution a eu l'honneur d'être reçue dans les locaux du siège du groupe SNCF pour rencontrer Jean-Manuel Hue, directeur des relations extérieures, Christophe Bouteille, directeur de la sûreté et Cyril Cohen, conseiller du directeur.

Cette visite a été l'occasion pour Hervé Poyet, président d'Orphéopolis et Amara Prum, responsable du service donateurs, de remercier le mécène pour

son généreux soutien, un don de 10 000 € ainsi que des bons de voyage d'une valeur de 3 000 €, et d'échanger sur les projets futurs d'Orphéopolis. À l'issue de cet entretien, le groupe SNCF a émis le souhait de s'engager sur plusieurs années auprès de nos protégés. ■

LE GESTE SOLIDAIRE D'ILIRIO LEGAL

Le 25 avril 2022, Maîtres Christophe Aubert, Ivan Jurasinovic et Sonia Bernier, membres du cabinet d'avocats Ilirio Legal, remettaient à Florian Lenne un chèque de 3 000 euros. Ils souhaitaient à la fois marquer leur soutien à notre cause et récompenser notre protégé pour son parcours exemplaire dans le domaine du droit. Détenteur d'un Master 2 en droit du sport, Florian achevait alors sa formation d'élève avocat. Ce dernier, également l'heureux papa d'une petite fille de 14 mois, avait particulièrement apprécié le beau geste de ce cabinet d'avocats. Cette année encore, ils accompagneront un de nos protégés. ■



VOUS POSSÉDEZ UNE ENTREPRISE OU SOUHAITEZ FAIRE CONNAÎTRE ORPHÉOPOLIS AUPRÈS DE VOTRE ENTREPRISE ?

Le service donateurs est à votre écoute pour vous renseigner et coconstruire un projet de mécénat.

Contact : Amara Prum
aprum@orpheopolis.fr - 01 49 74 22 36.

À SAVOIR

Le mécénat d'entreprise ouvre droit à 60 % de déduction fiscale sur le montant du don au titre de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 0,05 % du chiffre d'affaires ou de 20 000 euros par an selon le dispositif fiscal le plus avantageux pour l'entreprise.

LA PAROLE À...

Si le legs est désormais bien identifié par le grand public comme vecteur de transmission de patrimoine pour soutenir une cause, l'assurance-vie reste, elle, moins connue. Il s'agit pourtant d'une solution simple, souple et qui s'adapte à tous les budgets. Souscrire ce type de contrat d'épargne en désignant Orphéopolis comme bénéficiaire permet de faire fructifier son argent, tout en restant libre d'en disposer à tout moment, avec l'assurance qu'il servira in fine à nos protégés. **Tania F.** a fait ce choix. Elle raconte...



« On entend beaucoup parler des legs. Mais pour léguer, il faut être fortuné. Or, on peut ne pas être riche et souhaiter aider. C'est mon cas et la raison pour laquelle j'ai opté pour l'assurance-vie. J'ai 75 ans et je me suis organisée. J'ai un logement qui m'appartient et j'ai gardé de l'argent de côté. En parallèle, j'ai souscrit une assurance-vie au bénéfice d'Orphéopolis de 10 000 euros et j'ai décidé de vraiment sanctuariser cette somme, qui doit avoisiner les 11 200 euros aujourd'hui avec les intérêts.

Mon choix s'est porté sur Orphéopolis pour deux raisons. J'ai été cadre infirmier à l'hôpital. Il y avait beaucoup de convergence entre les métiers de policier et d'infirmier. Les policiers nous amenaient les accidentés de la route, les gens alcoolisés, les hospitalisations d'office... Ce sont deux métiers où on est au service de l'autre, sans compter ses heures... On voit toute la misère du monde et il faut avoir le cœur bien accroché. L'autre raison est plus personnelle. Je ne pouvais pas avoir d'enfant. J'ai adopté et je suis donc sensible à cette cause. Je connais bien les difficultés rencontrées par les orphelins. Je sais que vous prenez bien soin d'eux. Il y a les villages, les appartements... Orphéopolis, c'est le paradis par rapport à certains établissements que j'ai connus.

Je n'aide qu'Orphéopolis. Il y a bien sûr d'autres causes nobles qui me touchent notamment la recherche médicale puisque j'étais soignante mais je ne veux pas me disperser. Je préfère m'engager pour une cause exclusive. Chacun fait en fonction de ses convictions et de son patrimoine. Et quand il est limité, l'assurance-vie est idéale car les petites gouttes d'eau font les petits ruisseaux qui rejoignent les grandes rivières. » ■

VOTRE CONTACT PRIVILÉGIÉ

Pour tout renseignement complémentaire ou pour obtenir notre brochure «Le legs, la donation et l'assurance-vie», vous pouvez joindre en toute confidentialité notre chargée des relations grands bienfaiteurs, Visconsine Anglade, par téléphone au 01 49 74 22 28 ou par mail : vanglade@orpheopolis.fr



Un grand merci à nos généreux bienfaiteurs

Tout autant que les dons, les legs et assurances-vie dont Orphéopolis est bénéficiaire, intégralement ou partiellement, sont indispensables au financement de nos actions sociales. Un immense remerciement à ces bienfaiteurs disparus qui nous ont désignés bénéficiaires de leur ultime générosité sur ces derniers mois.

M^{me} Huguette C., Monsieur Yvon L., M. Michel P., M. Jean-Pierre P., M^{me} Arlette W., M. Pierre Y., M. Émile N., M^{me} Andrée B., M^{me} Lucile H., M^{me} Anne-Marie P., M. Jean-Pierre S.-C.

LE SERVICE DONATEURS À VOTRE ÉCOUTE

01 49 74 22 21 dons@orpheopolis.fr

Orphéopolis « Serment de Cœur »
44, rue Roger Salengro
94126 Fontenay-sous-Bois cedex

SERMENT DE CŒUR. Le journal des donateurs d'Orphéopolis - OMPN assistance, 44, rue Roger Salengro - 94126 Fontenay-sous-Bois Cedex - Tél. : 01 49 74 22 22 - Fax : 01 49 74 22 01 - Internet : www.orpheopolis.fr - Directeur de la publication : Hervé Poyet - Conception/réalisation : Orphéopolis - Crédits photos : F. Dunouau - ISSN : 1281-8933 - Impression : EINSA PRINT, S.A., 28703 Madrid - Dépôt légal : mai 2023 - Prix : 3,05 € - Abonnement : 762 € par an.



LE MOT DU PRÉSIDENT

L'accompagnement de nos protégés ne s'arrête pas lorsqu'ils atteignent leur majorité. Des aides spécifiques sont en effet dédiées aux jeunes majeurs qui poursuivent des études et entrent dans la vie active.

En parcourant ce nouveau numéro de votre Serment de Cœur, vous découvrirez ces différentes modalités de soutien qui, dans un contexte économique difficile, sont plus que jamais essentielles et permettent à nos orphelins de réaliser leur projet d'études et envisager leur avenir plus sereinement.

L'été se profile et, avec lui, la perspective des vacances, synonymes pour nos protégés de joie et de détente. Nous leur avons, cette année encore, réservé de beaux séjours !

Votre soutien est primordial pour la réalisation de l'ensemble de nos actions sociales et nous savons pouvoir compter sur vous. Soyez-en très sincèrement et chaleureusement remerciés.

Hervé Poyet, président

À LA UNE

ILS PARTENT EN VACANCES GRÂCE À VOTRE GÉNÉREUX SOUTIEN

Chaque année, environ 600 jeunes bénéficient des séjours proposés par Orphéopolis pendant toutes les vacances scolaires à l'exception de la période de Noël, traditionnellement réservée aux fêtes en famille. Notre équipe travaille en lien étroit avec une dizaine de prestataires, sélectionnés pour leur expertise, afin de proposer une large palette de séjours - pas moins de soixante-dix-sept cette année - notamment l'été qui concentre, à lui seul, plus de 80 % des inscriptions. Des colonies multi-activités aux séjours thématiques ou linguistiques en passant par des destinations européennes ou plus lointaines, sans oublier les séjours solidaires : il y en a pour tous les âges, de 6 à 20 ans, et tous les goûts ! Nous avons également multiplié les séjours d'été à l'étranger estampillés « 100 % Orphéopolis », conscients du souhait de beaucoup de se retrouver entre enfants de policiers. Leur permettre de s'épanouir, de

s'ouvrir aux autres, de découvrir de nouveaux horizons... C'est cette belle mission que nous accomplissons, ensemble, et pour laquelle nous recevons régulièrement d'émouvants témoignages. Voici ceux des mamans d'Eros et de Sylvain, partis tous les deux au cours de l'été 2022.

« Eros est revenu, une fois de plus, ravi de son séjour dans les Cyclades en août. Les quinze participants étaient d'Orphéopolis, ce qui lui a beaucoup plu. Il s'est fait des amis, l'ambiance était géniale. La directrice m'a dit sa joie d'accompagner ce groupe : "des jeunes formidables qui savent par où ils sont passés et qui apprécient chaque moment avec bonne humeur et respect" », nous a écrit Anne B. De son côté, Valérie C., nous a adressé un courriel très touchant : « Je tenais à vous remercier très sincèrement pour le voyage que vous avez permis de faire à mon fils, Sylvain, cet été. Il est parti dix-huit jours sur le séjour Cœur Pacifique (Los Angeles, Las Vegas, Grand Canyon, Hawaï) et il est revenu transformé de ce voyage. Cela lui a fait un bien fou ! Il a grandi, mûri. Il est beaucoup plus posé et réfléchi, et a compris qu'il n'était malheureusement pas le seul à avoir dû affronter prématurément le décès brutal de son papa. Encore une fois merci de leur permettre tout cela. Merci pour ces sorties, ces voyages, ces arbres de Noël et surtout pour votre présence à nos côtés, nous, les parents "qui restent". C'est vraiment réconfortant de vous savoir pas loin, et avec toujours énormément de gentillesse et de bienveillance. » ■



DU CÔTÉ DE NOS PROTÉGÉS...

ACCOMPAGNER NOS JEUNES VERS L'AUTONOMIE

La prise en charge des trois mille orphelins que soutient Orphéopolis revêt plusieurs formes. Outre l'accueil au sein de nos villages d'Agde, de Bourges et de Nancy, qui ne représente qu'une partie de notre engagement, nous accompagnons financièrement les enfants de policiers décédés jusqu'à leur entrée dans la vie active. Ainsi, les jeunes adultes bénéficient de coups de pouce financiers bienvenus pour démarrer leur vie d'adulte !

Un soutien constant tout au long des études

18 ans... Le passage à la majorité ne signifie nullement l'arrêt de nos prestations. Bien au contraire ! Conscients de l'importance de soutenir nos orphelins dans la poursuite de leurs études, nous avons développé plusieurs aides. Les bourses d'études constituent le premier volet du dispositif. Cette allocation à destination des orphelins de plus de 18 ans qui fréquentent régulièrement un établissement scolaire ou universitaire peut aller jusqu'à 360 € par mois, une somme doublée si le jeune a perdu ses deux parents.

Chaque réussite à un examen donne également lieu à récompense (de 225 à 275 €) : du brevet des collèges au master 2 en passant par le baccalauréat. Le CAPES ou ses équivalents ainsi que l'admission à un concours administratif sont aussi récompensés.

Enfin, les orphelins déjà bénéficiaires d'une bourse d'études peuvent obtenir une aide financière pouvant aller jusqu'à 160 € lorsqu'ils se présentent au concours d'entrée d'une grande école de l'enseignement supérieur.

Les appartements étudiants

Face aux difficultés économiques rencontrées par nos orphelins étudiants - notamment en matière de logement - avec parfois pour conséquence l'abandon de beaux projets d'études, Orphéopolis a fait le choix d'acquérir des logements de type T1

dans les principales villes universitaires (Paris, Lille, Bordeaux, Lyon, Rennes, Nantes, Toulouse, Marseille...). Lancé dès 2018, le programme d'acquisition portait initialement sur 31 logements. Une nouvelle tranche de 32 appartements a été votée l'année dernière. À horizon 2025, ce seront ainsi soixante-trois logements qui seront gracieusement mis à disposition de nos protégés.

Des aides pour démarrer dans la vie active

L'entrée dans la vie active n'est pas toujours aisée. Là encore, Orphéopolis est aux côtés des orphelins. Âgés de 18 à 30 ans, ils peuvent solliciter un prêt (au maximum 1 524 €) remboursable en dix fois et dont les intérêts sont pris en charge par la mutuelle, sous forme d'aide sociale. Pour ceux qui souhaitent devenir entrepreneurs, une aide financière allant



jusqu'à 5 000 € peut être accordée à la création de leur propre entreprise, quel que soit le domaine. Ainsi, les projets ayant bénéficié à ce jour de cette aide recouvrent des activités très variées : nettoyage industriel, salon de coiffure, licence de taxi, site internet d'achat, cabinet de kinésithérapie ou d'ergothérapie, travaux forestiers, garde d'enfants, développement d'une

application dédiée aux enfants autistes, espaces de restauration, lancement d'une activité artistique... Avec le passage à la majorité, de nombreuses aides spécifiques prennent le relais. Un dispositif complet qui permet à tous nos jeunes adultes d'aborder plus sereinement leur entrée dans la vie active. ■

THOMAS, BÉNÉFICIAIRE DE L'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE



Thomas, 24 ans et originaire du Nord, est accompagné par Orphéopolis depuis 15 ans. Son baccalauréat scientifique en poche, il a obtenu une licence « audiovisuel et médias numériques » qu'il a complétée par un master « trucage des images et des sons ». Muni de ce précieux bagage scolaire agrémenté de formations parallèles, le jeune homme passionné de photographie et très indépendant a cédé aux sirènes de l'entrepreneuriat et créé sa micro-entreprise l'année dernière.

En octobre 2022, Orphéopolis lui a octroyé 5 000 euros au titre de l'aide à la création d'entreprise. Une somme qui lui permet d'avancer plus sereinement dans ses projets : « *Je suis moins dans le calcul pour chaque investissement. Cela me permet d'avoir une marge de sécurité en cas d'imprévu et d'être réactif pour l'achat de nouveau matériel en cas de besoin.* »

Thomas a monté son site internet pour promouvoir son activité de photographe auprès des particuliers, spécialisée sur une offre haut de gamme : « *Je propose des photos plus artistiques, plus travaillées, plus retouchées que la plupart des photographes qui travaillent avec des particuliers. Je mise aussi sur des produits imprimés*

de grande qualité, de beaux objets, par exemple des albums faits à la main en Italie avec des matériaux nobles. Il est difficile de vivre correctement de la photographie pour les particuliers, de faire valoir la valeur de ses visuels car beaucoup de gens prennent des photos avec leur smartphone. Je cible un marché haut de gamme avec un regard différent sur la qualité et donc un prix supérieur. » explique Thomas. Pour autant les contraintes sont fortes : travail principalement le week-end et les soirs, rémunération insuffisante, saisonnalité importante...

Il a donc choisi, depuis quelques mois, d'investir le champ de l'entreprise. Davantage rémunérateur et nécessitant d'être disponible en semaine à des horaires plus classiques, cela lui permet de diversifier ses sources de revenus. Il réalise des visuels pour la communication, les réseaux sociaux, les publicités des entreprises et vit désormais plus correctement de son métier même si tout reste relatif car cela dépend des mois, des charges et des frais de prospection sans compter l'énergie dépensée. Il collabore à des projets locaux mais n'exclut pas d'étendre son périmètre si des projets intéressants se présentent.

« *Je ne m'étais pas forcément projeté dans l'entreprise au début mais je suis maintenant content de pouvoir jongler entre les deux domaines d'activité : l'entreprise la semaine et particuliers le week-end et les soirs.* » Il reste pour autant très attaché à son projet initial : faire de l'artistique et conclut : « *Retravailler l'image, c'est lui donner vie. Une image est fixe et moins vivante qu'une image animée. Mon travail est de faire le portrait de ce que je représente en lui donnant vie. C'est mon unicité dans le monde de l'entreprise comme du particulier.* » ■

Découvrez le site de Thomas : www.thomasthgrportraits.com



Je m'appelle Louise. J'ai perdu mon papa, policier, à l'âge de 10 ans. Dès l'annonce de son décès, Orphéopolis a été présente à nos côtés, moralement et financièrement. J'ai bénéficié de toutes les aides allouées aux orphelins mineurs. À ma majorité, l'accompagnement s'est poursuivi afin que je puisse continuer mes études et entrer dans la vie active dans les meilleures conditions.

